

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Visite en Algérie : Valls s'explique



L'affaire de la photo de BOUTEFLIKA (le visage livide, la bouche ouverte et l'air très mal en point), postée sur le compte Twitter de Manuel VALLS lors de sa visite à Alger du 9 au 10 avril, n'en finit pas de faire polémique.

Certains dirigeants algériens reprochent au Premier ministre de l'avoir fait exprès.

Lundi, le chef du FLN, Amar SAADANI, a enfoncé le clou affirmant que VALLS s'était vengé « *puisque'il n'a pas obtenu les contrats qu'il était venu chercher* ». A Matignon, on juge ces attaques complètement infondées. VALLS, qui plaide sa bonne foi, a quand même dû se fendre d'un coup de téléphone à son homologue algérien, Abdelmalek SELLAL, pour s'expliquer....

Source : <http://www.leparisien.fr/indiscrets/politique/algerie-valls-s-explique-04-05-2016-5766573.php>

Cette information réservée aux abonnés du *Parisien* a été reprise par les journaux algériens dont *Algérie patriotique* :

Extrait [...« *A Matignon, on juge ces attaques complètement infondées. Valls, qui plaide sa bonne foi, a quand même dû se fendre d'un coup de téléphone à son homologue algérien, Abdelmalek SELLAL, pour s'expliquer*», écrit *Le Parisien*. Par cet appel, le Premier ministre français veut ainsi clore cette affaire pour passer à autre chose.

[...Ahmed OUYAHIA, en sa qualité de secrétaire général par intérim du RND, avait dénoncé un « *comportement abject* ». « *Lors d'une précédente intervention, j'avais dénoncé une certaine opposition intérieure qui agit en relais de l'adversité extérieure revancharde et nous venons d'en avoir une nouvelle preuve avec cette histoire de photo du président Bouteflika* », avait-il déclaré, estimant qu'« *en France, qui veut bâtir un partenariat d'exception avec l'Algérie, subsistent des revanchards qui ne veulent pas admettre que l'Algérie de papa est finie et que l'Algérie est bien indépendante au prix de un million et demi de martyrs* ». ...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : <http://www.algeriepatriotique.com/article/manuel-valls-abdelmalek-sellal-je-nai-jamais-voulu-nuire-image-de-lalgerie>

NDLR : Il n'y a jamais eu 1,5 millions de martyrs. C'est un gros mensonge destiné à des fins de politiques intérieures.

2/ Le FLN veut son Bouteflika frais et rose sur les photos

Source : <http://www.bvoltaire.fr/janlyeroy/le-fln-veut-son-bouteflika-frais-et-rose-sur-les-photos,254931>



Faudra-t-il aller discuter avec lui lorsqu'il sera mort et faire comme s'il était en pleine forme ?

Il y a bientôt un mois, Manuel VALLS rencontrait le président algérien BOUTEFLIKA. Fier de cet exploit, le Premier ministre se hâtait aussitôt de faire connaître son fait d'armes via un tweet pétaradant : échanges économiques, humains et sécurité – la relation franco-algérienne est forte, historique et stratégique. Afin de prouver la véracité de cette rencontre, une photo était jointe au message. Aucun doute ne pouvait subsister : Manuel VALLS avait bien rencontré l'énergumène. Le cliché faisait foi. Sans aucun trucage, sans aucune ficelle pour tenir les bras, rien dans les poches, rien dans les manches, l'homme tenait assis tout seul. Hourah ! Ovation du public... Mais polémique de l'autre côté de la Méditerranée. Montrer le dirigeant l'air hagard et la mâchoire pendant jusqu'à terre offusquait les dignitaires et relançait la délicate question de la succession du moribond. Sujet fâcheux.

Alors que tout le monde pensait le soufflé retombé, voilà que le 3 mai, Amar SAÏDANI, le secrétaire du FLN, émergeant sans doute d'une hibernation prolongée, décidait de remettre une couche en accusant Manuel Valls d'avoir voulu se venger du président algérien parce qu'il n'avait pas obtenu les contrats qu'il était venu chercher. Contrairement aux apparences, la photo serait donc possiblement truquée. Matignon aurait mis en scène la mauvaise santé du président en lui demandant de prendre l'air du gars mal en point. Sans aller jusqu'à imaginer telle machination, il est vrai que Manuel VALLS aurait pu refermer la bouche de son hôte avant la prise du cliché. Un bouton-poussoir placé sur le côté de la mâchoire permettait cette manœuvre, mais peut-on reprocher au Premier ministre français de ne pas avoir lu la notice ?

Face à tant de mauvaise foi, plutôt qu'un silence poli, Matignon entre dans le jeu et prend la peine de téléphoner à l'homologue algérien pour « s'expliquer », précise *Le Parisien*. Expliquer quoi ? En réalité, la très grande faute du gouvernement français est d'avoir envoyé un Premier ministre en bonne santé qui dénote aux côtés du grabataire. Manuel VALLS se devait, évidemment, d'arriver en chaise roulante, bavant et tremblotant. À l'unisson avec le président algérien. Visite de malade à malade, échange de médicaments, présentations du personnel médical. Le gouvernement français ne comprend rien du tout à la diplomatie algérienne.

Les instances du FLN maintiennent au pouvoir un président déginglé par un AVC en 2013 et s'offusquent qu'il ait l'air malade sur les photos. Faudra-t-il aller discuter avec lui lorsqu'il sera mort et faire comme s'il était en pleine forme ?

Les Français ont élu François HOLLANDE et ne s'offusquent pas de le voir benêt sur les photos... ils se sont habitués. Manquerait plus qu'il tombe malade.



3/ Cela s'est passé un 29 avril 1827 : le coup de l'éventail du Dey d'Alger

Source : <http://www.babzman.com/cela-sest-passe-un-29-avril-1827-le-coup-de-leventail-du-dey-dalger/>



Il y a 189 ans, a eut lieu la fameuse dispute entre le Dey Hussein et le Consul de France DEVAL. Une dispute qui coûtera « officiellement » au peuple algérien 132 ans de colonisation. C'était le coup de l'éventail, un certain 29 avril 1827.

Le Dey HUSSEIN gouvernait Alger depuis 1818. Les relations entre la Régence et la France semblaient au beau fixe jusqu'à ce que, quelques années plus tard, des créances impayées à travers les intermédiaires juifs BACRI et BUSNACH, et le comportement du consul de France, Pierre DEVAL, excédèrent le Dey.

Le 29 octobre 1826, il écrivit au ministre des Affaires étrangères du ministère VILLELE pour exprimer ses sentiments : « *Je ne peux plus souffrir cet intrigant chez moi* », émettant le souhait qu'il soit remplacé par « *un autre consul qui fut un brave homme* », n'hésitant pas à l'accuser de corruption. Cependant, HUSSEIN Pacha expliquait clairement dans sa lettre que son hostilité était dirigée contre DEVAL et non contre la France : « *Venant un nouveau consul de bon caractère, il lui sera accordé tous les plaisirs possibles, considérant la France comme la nation la plus attachée à nous ainsi qu'elle l'a toujours montré* ».

Le Dey reprochait aussi à DEVAL d'avoir laissé son neveu, Alexandre DEVAL, vice-consul à Bône en 1825, élever des ouvrages militaires et installer des canons dans les postes de Bône et de la Calle, sous le prétexte de la défense du Bastion France (ancienne concession que la France détenait alors pour la pêche du corail).

DEVAL ne fut pas rappelé. Mieux, il fut chargé par son gouvernement d'intervenir dans une autre affaire, une démarche en contradiction avec la tradition diplomatique française.

Pierre DEVAL n'était désormais plus admis au divan, depuis octobre 1826. Le 29 avril 1827 coïncidait avec le dernier jour du ramadan, la veille de l'Aïd el Fitr. Profitant de cette fête religieuse, DEVAL se rendit à la réception donnée par le Dey au profit des consuls étrangers.

Selon des témoignages, la discussion qui opposa le Dey et le consul, ce jour là, eu lieu en turc, sans interprètes, dans le pavillon qui portera à ce jour le nom de l'incident qui surviendra ce jour là.

La discussion concerna principalement les relations diplomatiques entre les deux Etats et la plainte du Dey de ne pas avoir reçu de réponses à ses lettres relatives aux créances BACRI et BUSNACH. Il en rendait DEVAL directement responsable. DEVAL répond : « *Le Roi et l'Etat de France ne peuvent envoyer de réponses aux lettres que tu leur as adressées* » et ajouta des paroles offensantes touchant à la religion musulmane. Le Dey excédé lui porte deux ou trois légers coups de son chasse-mouches et finis par lui ordonner de se retirer.



Pierre DEVAL (1758/1829) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Deval_%28consul%29

DEVAL allât raconter la scène aux ministres du Dey dans l'espoir d'obtenir leur soutien. Vainement.

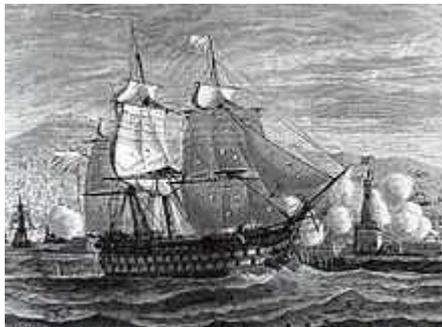
Dans le rapport rédigé par le consul, l'incident prit des proportions démesurées quant aux « *trois coups violents sur le corps, frappés avec le manche* ». Il quitta Alger, rompant de fait les relations diplomatiques entre les deux Etats.

Et malgré les précisions du Dey- son geste n'étant pas dirigé contre le gouvernement français mais contre l'individu DEVAL, un escroc, et un menteur. Une escadre française se présenta devant la ville le 11 juin porteuse d'un ultimatum : le Dey était sommé d'exprimer des excuses par le biais d'une délégation officielle, d'arborer le drapeau français sur la Casbah et les

principaux forts, de saluer de cent coups de canons et, évidemment, de renoncer aux créances BACRI BUSNACH qui avaient été réduites à 7 millions de francs en 1819.

Le Dey Hussein refusa cette humiliation. Le chef de l'escadre décréta alors le blocus d'Alger. Pour la France d'alors, le coup de l'éventail, sera le bon prétexte- mais certainement pas le vrai- pour se lancer dans la conquête d'Alger trois ans plus tard. Une conquête qui s'étendra dans tout le pays durant 132 ans.

NDLR : Pas une seule allusion aux pirates *Barbaresques* qui ont écumé la méditerranée pendant plus de trois siècles ! Aucune mention précisant que cette région du Maghreb était alors une province lointaine de l'Empire ottoman (depuis 1515) et une régence confiée aux deys élus par la milice turque. Oublié également le bombardement, en juillet 1829, du navire *La Provence* sous pavillon parlementaire qui tentait une suprême démarche de réconciliation...Seule la dette d'affairistes, avec un relent particulier transpire encore...



La Provence devant Alger, le 3 août 1829. Le bombardement du navire royal par les Ottomans est le *casus belli* de la prise d'Alger.

Pour répondre à cet article, qui mieux que notre talentueux humoriste algérois d'alors, avec sa maîtrise du *pataouète*, au nom bien prédestiné, BACRI Roland :

4/ BACRI – BUSNACH : ROIS D'ALGER

- Auteur Roland BACRI -

Source : *Historia magazine* n°199

Longtemps je m'ai cru descendant de la noble famille des Condé. Tout ça pasque mon grand-père y disait toujours qu'à l'époque, dans l'ancien temps, c'est une arrière-arrière-arrière aieule qui m'a fait Condé...

Et puis quand j'ai plus voulu croire mon grand-père (y disait que la devise noble des BACRI c'était : « Les hauts cris s'envolent, les BACRI restent ») et que je m'ai tapé les recherches sérieuses, généalogiques et tout, sur qui je tombe ?

Sur un Jacob BACRI, qu'en 1795 il avait été recommandé comme spécialiste d'import-export par Sidi HASSAN, le dey turc d'Alger, au comité de salut public de la Convention (en pleine Révolution française de 89) pour régler une affaire de blé entortillée comme tout.

En gros, oilà !

En 1770, un Michel COHEN BACRI, dit Ben ZAHOT, y était associé, soi-disant commerce agréable, avec un nommé Neftali Bou Djemah, dit BUSNACH.

Les deux, c'étaient des juifs d'Espagne, rapatriés à Livourne à cause des événements antisémites, et de Livourne, en Italie, y z'étaient venus pour affaires à Alger, où y s'étaient installés.

Les affaires, elles avaient tellement bien marché que tout le monde, à l'époque, y les appelait, c'est bien simple, « les rois d'Alger ».

Le dey turc d'Alger, y se tuait de rage, mais les affaires, c'est les affaires ; les BACRI, c'étaient des sortes de ROTHSCHILD méditerranéens, y z'étaient tellement à leur affaire qu'y s'occupaient même des affaires étrangères d'Algérie, c'est ça le système dey !...

Donc, les BACRI de ma famille, à Alger, c'étaient les rois !

(Avec les BUSNACH, bien sûr, mais on va plus en parler, d'abord pasque dans l'histoire de France on parle plutôt de Jacob BACRI, il est plus en vue et ensuite, pasque comme je suis un BACRI, c'est normal que je parle des BACRI ; pour les BUSNACH, eh ben, si y a un descendant BUSNACH qui veut faire l'historien, il a qu'à s'en parler lui-même maintenant qu'on n'est plus associés, c'est vrai, quoi !).

Les BACRI, donc, en 1805 : les rois d'ALGER.

Après, non, pasque les Turcs, jaloux, y z'ont fait eux aussi un pogrom terrible. Y a eu des péripéties, des rebondissements, des anecdotes, un des frères, Joseph BACRI y retourne *in extremis* à Livourne, ouf ! l'aute frère Jacob, y s'en sort en logeant chez lui M. de BOURMONT, commandant en chef de l'armée française, mais ça c'était bien après, quand en 1830, y avait eu le

débarquement à Sidi Ferruch ; mais n'anticipons pas.
Et pour en revenir, la situation, comment elle se présente en 1830 ?

L'Afrique du Nord, une sorte de maghrébin turc où le dey HUSSEIN, ça commencer à le faire suer de voir que la France elle avait pas encore payé tout ce blé que les BACRI y z'avaient vendu pour lui en 1795.

Comme BONAPARTE il était très bien avec les BACRI, même qu'un jour il avait invité à déjeuner Jacob BACRI (ce Jacob, il avait fréquenté, le Tout-Paris, il avait même, ce salaud, entretenu la danseuse étoile de l'Opéra de Paris, et tout !), comme ce Jacob BACRI, donc, il était un important persona grata, le dey HUSSEIN, qu'y bougeait pas de sa Casbah, il avait accepté volontiers que ça serait à lui que le gouvernement français y verserait les 14 millions d'anciens francs de l'époque.

Mais, en 1819, la créance, elle était toujours en souffrance ; c'est ça les dettes criardes !

LOUIS XVIII, pour en finir, y propose un forfait à l'amiable du genre gentleman agrément de 7 millions.

Allez d'accord !

« Le temps y passe et fait mes rides », comme dit le poète et, en 1826, le dey HUSSEIN il arrivait pas à se déridier, qu'y réclamait toujours son argent, à CHARLES X cette fois.

La France, elle haussait les épaules d'un ton agacé.

Elle avait tout versé à la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse, elle attendait le jugement des tribunaux.

Pasque Jacob BACRI, tout de suite, malin, il avait converti sa créance sur l'Etat en emprunts. Ces emprunts, il les avait touchés et des tas de BACRI, de partout, y z'avaient fait opposition.

Donc, le dey HUSSEIN énervé comme tout...

Enfin bref, l'affaire elle était devenue tellement contentieuse que les experts, c'était de l'hébreu pour eux, y savaient plus si cette créance BACRI, c'était pour des sacs de blé ou pour des sacs d'embrouilles, c'était un règlement de comptes ou une dette de Turc...

D'ailleurs, y a eu un livre épais comme ça qui a paru à l'époque, *la créance BACRI*, vous pouvez le consulter à la Bibliothèque nationale si vous êtes fort en comptabilité à partie double ou triple, si vous avez pas peur de vous mettre le « Doit » dans l'œil et l'« Avoir » dans le baba !

Moi, c'est à mettre à mon crédit, je nage complètement et pourtant, la vérité, les choses tout à l'heure, elles étaient très claires en moi. Mon arrière-grand-mère, qu'elle est morte à cent quatre ans, tous les journaux en ont parlé, elle m'avait bien expliqué que les BACRI y s'étaient fait rouler bien-bien, et par la France et par le dey HUSSEIN, et que c'était pour ça, c'est logique, que, fauchés comme les blés, depuis, on est plus dans la famille les rois d'Alger.

Mais restons historien.

Donc le dey HUSSEIN, énervé comme tout, y jette en prison Jacob BACRI. Jacob le pauvre, écoeuré, et peut-être, allez sa'oir, torturé un peu, il avoue qu'obligé il a été de verser un pot-de-vin de deux millions de la main à la main au procureur et au consul de France.

La rabia qu'y se tenait, le dey !

Surtout que le roi de France y se plaignait sans arrêt que les pirates barbaresques y pillaient ses navires et y réclamait des punitions, des indemnités et tout, alors qu'à l'époque les bateaux turcs qui faisaient la course, c'était le commerce normal, aussi normal que maintenant quand les femmes elles vont faire les courses dans les magasins, qu'elles se font souvent pirater. Tout ça pour dire que le climat entre la France et l'Algérie turque, y se détériorait que c'était un plaisir !



HUSSEIN Dey (1765/1838) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hussein_Dey

[HUSSEIN Pacha (1765-1838), nommé par la Sublime Porte, sur consultation du Divan, cour réservée au siège du gouvernement à l'intérieur du palais Topkapi à ISTANBUL HUSSEIN dirigea les destinées de la Régence de 1818 à 1830, il fut le dernier des 28 deys d'Alger. Personnage colérique, il n'eut qu'un regret : ne pas avoir fait étrangler le Consul DEVAL, ce qu'il appelait passer au «cordon», car, plus que la vie (dit-il), la vengeance lui tenait à coeur. Il mourut dans son lit, en exil doré à Naples, entouré de ses femmes et serviteurs.]

En avril 1827, le consul Pierre DEVAL il est chargé d'aller expliquer au dey HUSSEIN que la France, marque dommage ! elle doit plus rien et qu'au contraire, c'est lui qu'y doit respecter le pavillon français.
Le consul, il était pas rassuré, hein, mais c'est ça la diplomatie. Y monte donc à cheval dans la Casbah, y passe des poternes avec des lanternes, des galeries, des fontaines mauresques, des cours, des antichambres pleines de coussins et de couvertures bariolées, il arrive enfin à une sorte de kiosque où le dey HUSSEIN il attendait, assis à la turque, bien sûr.

La Bacriade ou la guerre d'Alger

Tous les salamalecs du sage y passent : ti'es mon frère, ti'es mon frère, que Dieu te bénisse, Allah y soit avec toi !
Et y z'entrent dans le vif du sujet, mais alors, on peut pas plus vif !

C'est que la conversation, elle s'est engagée en turc (DEVAL y le parlait très bien) et sans interprète.

Résultat, après coup, toutes les interprétations elles sont valables et allez sa'oïr si c'est le dey qu'il a traité DEVAL de *caouette*, de *kafer* et de *youdi* ou si c'est DEVAL qu'il a crié haro sur le beau dey en l'insultant d'homme-qui-est-une-femme, de maquereau ou de juif !

Surtout qu'à Alger, des insultes comme ça, quelle importance ça a franchement ?

C'est pareil qu'à Paris quand on se rencontre qu'on parle de la pluie et du soi-disant beau temps.

En tout cas là-bas, ça chauffait et tellement, que le dey HUSSEIN, qu'il avait un éventail, eh ben, paf ! y donne un coup d'éventail au consul DEVAL sur la joue.

DEVAL, vexé, y part digne, y tape le rapport à CHARLES X, CHARLES X, il envoie les troupes françaises débarquer à Sidi Ferruch, l'histoire de l'Algérie française elle commençait.

Comme nous, les BACRI, on est responsable de tout (sauf du rembarquement en 1962) l'image d'Epinal où on voit le débarquement à SIDI FERRUCH on l'a toujours à la maison au milieu des portraits de la famille.

C'est que c'est très important dans l'histoire de France, la preuve c'est qu'en 1831, 1832, des poètes marseillais, BARTHELEMY et MERY y z'ont fait paraître un hebdomadaire, *la Némésis*, qui a eu un succès terrible et où y avait *la Bacriade ou la guerre d'Alger*, une épopée héroï-comique, en cinq chants, à la Homère, où Jacob BACRI c'était la belle Hélène, le dey HUSSEIN, que vous vouliez-vous qu'il fit contre Troie, etc.

A propos du coup d'éventail, un point à éclaircir : c'était un coup d'éventail ou un coup de chasse-mouches ?



Des historiens y disent que c'était un chasse-mouches avec une queue de cheval qu'y tenait, le dey HUSSEIN, hypothèse séduisante pasque ça explique que c'est e pasqu'il a pris la mouche qu'il a donné naturellement un coup de chasse-mouches ! D'autres historiens, comme moi, on penche pour le coup d'éventail pasque c'est plus logique, ça fait déduire toute la suite des événements : en 1830, la France elle reçoit un coup d'éventail, en 1962, la France elle fait du vent.



Charles, André JULIEN (1891/1991)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Andr%C3%A9_Julien

Note à benêt : Un vrai historien (pas un historien de rien comme moi), Charles-André JULIEN, comme il a su que je tapais les recherches historiques sérieuses sur l'affaire BACRI, il m'a écrit tel que :

« Mon cher BACRI, tu as touché en 1800 un premier acompte de 3 175 000 francs, puis un second de 1 200 000 francs grâce à l'intervention de ton ami TALLEYRAND. En 1819, le même boiteux t'a fait obtenir 7 millions par un vote des Chambres alors que tu avais tellement enflé tes créances qu'on aurait pu transiger pour 600 000 ou 700 000 francs. Tu as fait une admirable affaire et du même coup roulé le dey d'Alger qui était le seul créancier valable et qui n'a pas touché un sou. D'où le coup d'éventail. »

Comment qu'on aigrit l'Histoire, quand même !

Allez, admettons que les BACRI y z'aient « enflé » les créances, c'est bien simple, y a qu'à faire un calcul :

3 175 000 de premier acompte TALLEYRAND

+ 1 200 000 de deuxième acompte

+ 7 000 000 du vote des Chambres,

total, ça fait bien 11 375 000 francs, hein ?

Alors ? Vous trouvez pas louche, vous, cette générosité du gouvernement français qu'y nous donne autant au bout de combien de temps, alors que soi-disant y pouvait transiger pour bien moins ?

Allez va, sans vouloir retourner le fer dans la plaie ou l'affaire dans le blé, y faut reconnaître que tout n'est pas clair dans cette affaire ; que Jacob BACRI, c'était sûrement pas un saint mais quand même, y faut pas l'accabler, hein ; tout ça c'est très mystérieux mais Jacob BACRI c'est pas l'homme au masque d'affaire ! Un blé boy, sans aucun doute.



Demeure de Cohen BACRI à Alger : Aujourd'hui : Musée national des arts et traditions populaires



Juifs

d'Algérie

5/ Les JUIFS à ALGER en 1830

-Auteur Benjamin STORA -

Les français qui arrivent à ALGER en 1830 constatent que l'immense majorité des juifs dépérissent dans la misère. Leur détresse est d'autant plus grande qu'à la différence des chrétiens, ils ne bénéficient d'aucun soutien extérieur. En 1805 le consul de France DUBOIS-THIONVILLE constate combien « l'oppression et l'avitissement qu'ils vivent sont au-delà de l'idée qu'on pourrait s'en former ».

Le consul général des Etats-Unis SHALER, dans un rapport célèbre, voit qu' « aujourd'hui les juifs d'ALGER sont peut-être les restes les plus malheureux d'Israël ».

La situation de la communauté juive s'est considérablement dégradée depuis l'affaire « BACRI - BUSNACH », affaire qui a provoqué l'arrivée des troupes françaises en Algérie.

En 1792, BACRI - BUSNACH, deux Livournais responsables communautaires, deviennent les conseillers financiers et réalisent sous son couvert de fructueuses opérations financières comme la livraison de blé au Directoire issu de la Révolution française. BACRI et BUSNACH suscitent jalousie et envie.

Au moment de la sévère famine qui désole en 1805 la régence d'ALGER, leur fortune est la cible des émeutiers. BUSNACH est abattu d'un coup de pistolet, les juifs se réfugient chez le consul de France, des synagogues sont brûlées, des maisons pillées, des femmes violées. Trois cents familles juives quittent ALGER. Cet événement marque le déclin de la population de la communauté juive d'ALGER qui ira en s'appauvrissant. Les mesures discriminatoires sont appliquées avec encore plus de rigueur, les juifs livournais abandonnant peu à peu la cité devenue hostile....

Source : « Les trois exils. Juifs d'Algérie »

6/ Une version plus sérieuse - Auteur M. Léon de GALIBERT -

Les rapports de bonne intelligence qui avaient existé, entre la France et l'Algérie, depuis le règne de LOUIS XIV, la terreur que NAPOLEON avait inspirée aux régences barbaresques, cessèrent avec la Restauration. La politique suivie depuis 1815 par notre représentant à ALGER avait un tel caractère de faiblesse, qu'elle ne pouvait commander ni la confiance ni le respect.



Fig. 83. — Le coup d'éventail du dey d'Alger. — En 1827 un navire français ayant été pillé par des corsaires algériens, notre consul demanda réparation au dey d'Alger qui lui donna un coup d'éventail.

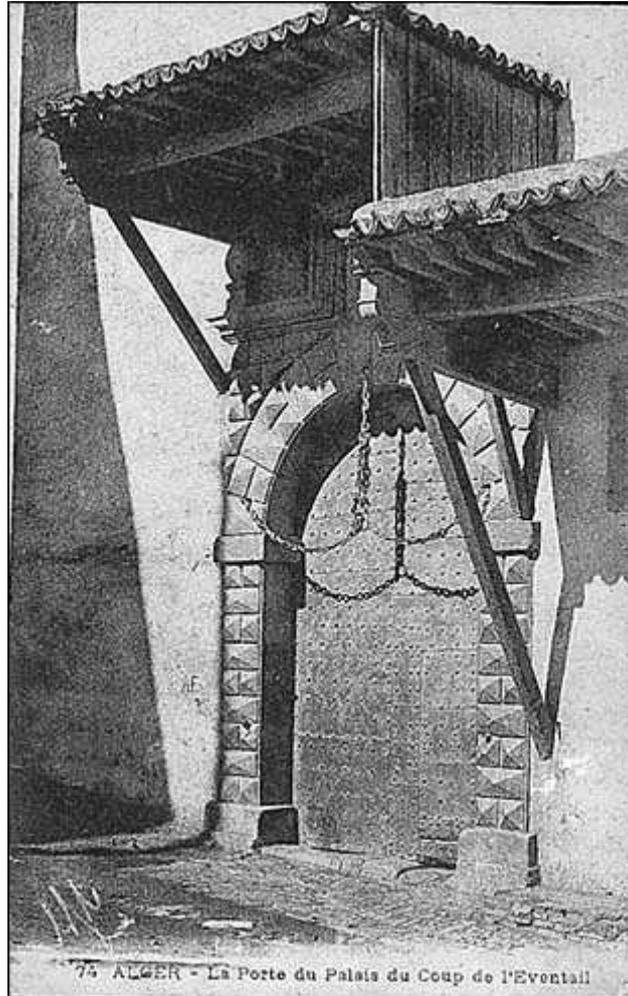
Monsieur DEVAL, né dans le Levant, connaissant la langue turque et les usages des Orientaux, fut nommé consul-général à ALGER en 1815. Il avait exercé pendant plusieurs années les fonctions de drogman à PERA, et y avait contracté l'habitude de ces formes souples et obséquieuses que les autorités musulmanes exigent toujours des agents inférieurs. Aussi il avait consenti, sans faire d'objections, à ce que la redevance annuelle de la compagnie d'Afrique fut portée de 60 000 à 200 000 francs ; il avait laissé imposer à la France la condition de ne construire dans les limites de ses concessions ni fort ni enceinte pourvus d'artillerie, privilège réservé dans les anciens traités.

Enhardi par tant de faiblesse, le dey d'ALGER annonça hautement le projet de chasser la compagnie d'Afrique de ses possessions et de détruire ses établissements ; il avait violé le privilège de la pêche du corail, en exigeant une redevance énorme ; il refusait maintenant de se conformer au droit maritime international ; il prétendait continuer son système de piraterie, et commettait sans cesse des infractions aux règlements arrêtés pour la visite des bâtiments en mer ; enfin, il autorisait et encourageait, sous divers prétextes, le pillage des bâtiments qui naviguaient sous la protection du pavillon français. Une dernière insulte, faite au représentant de la France, amena une rupture immédiate. M. DEVAL s'étant présenté le 27 avril 1827, à l'audience du dey pour le complimenter, selon l'usage, la veille des fêtes du Beyram, HUSSEIN lui demanda s'il n'avait pas reçu une réponse à la lettre qu'il avait écrite au ministre des affaires étrangères ; le consul répondit qu'il ne l'avait pas encore ; alors le dey le frappa de plusieurs coups de chasse-mouches, et lui ordonna de se retirer. Tel est le récit officiel de notre chancellerie.

D'après le maure Sidi HAMDANE, la réponse de M. DEVAL fut on ne peut plus insultante. « *Mon gouvernement, aurait-il dit, ne daigne pas répondre à un homme comme vous.* » Ces paroles, prononcées en présence de toute sa cour, froissèrent tellement

l'amour-propre d'HUSSEIN, toujours d'après Sidi HAMDANE, qu'il ne put maîtriser un premier mouvement de colère, et lui donna un coup d'éventail (formé de paille de dattier).

Ainsi, en adoptant même celle des deux versions qui est la plus favorable au dey d'ALGER, on voit que dans cette rupture de la France avec la Régence, les premiers torts viennent du côté du dey. S'il avait à se plaindre du consul, ce que nous saurions admettre, il ne devait pas le frapper.



Les réclamations du pacha se rapportaient à une créance due par le gouvernement français à la maison BACRI, d'Alger, qui elle-même était débitrice du gouvernement de la régence. Sous la République, le juif Jacob BACRI avait fait diverses fournitures de blé. S'il faut en croire M. LABBEY de POMPIERES, la maison BUSNACH et BACRI vendait à la France des blés qu'elle embarquait en Barbarie sur des bâtiments neutres ; des corsaires prévenus à temps, enlevaient les navires à leur sortie du port, et les ramenaient à Alger ou à Gibraltar. Là, les blés étaient rachetés à bas prix par les BACRI, qui les revendaient à la France ; alors ils arrivaient à TOULON tellement avariés qu'on était obligé de les jeter à la mer pendant la nuit.

Le 15 février 1798, les BACRI reçurent en paiement du ministre de la marine, M. PLEVILLE de PELLEY, une somme de 1 589 748 francs, et, en outre, des munitions navales de toute espèce en grande quantité ; mais ce n'était là qu'un faible acompte, car il portait le chiffre total de leur créance à 14 000 000 de francs. Les BACRI imaginèrent donc de faire appuyer leur appuyer leurs nouvelles réclamations par un de leurs commis, Simon ABOUCAYA, qu'ils firent passer pour un ami du dey et pour le frère d'une de ses femmes. Simon ABOUCAYA avait pris rang parmi les ambassadeurs ; il allait chez les ministres, dans leurs bureaux, et menaçait tout le monde de la colère de son prétendu beau-frère, lorsque, reconnu dans le jardin de TORTONI, il fut enfermé au Temple avec Jacob Cohen BACRI, son maître. On les mit quelques temps après en liberté. L'affaire était assoupie, et les demandes parurent abandonnées.

A la chute de l'empire, les BACRI renouvelèrent leurs réclamations ; mais le temps n'était pas propice ; ils furent encore ajournés. La Restauration survint, et les négociations recommencèrent ; enfin une convention, passée le 28 octobre 1819 avec les maisons algériennes BACRI et BUSNACH, approuvée et ratifiée par le dey, arrêta à 7 millions de francs le montant des sommes que la France devait à ces maisons. L'article 4 de la convention donnait aux sujets français qui se trouvaient eux-mêmes créanciers de BACRI et BUSNACH le droit de mettre opposition au trésor royal sur cette somme pour une valeur équivalente à leurs prétentions, après jugement préalable des Cours royales de Paris ou d'Aix, qui étaient chargées spécialement d'en connaître.

Des sujets français ayant fait constater la validité de deux millions et demi de titres, quatre millions et demi furent payés à BACRI, et le reste fut versé à la Caisse des dépôts et consignations, en attendant que les tribunaux eussent définitivement prononcé. Les années 1824 et 1825 se passèrent dans l'examen de ces titres ; mais le dey, impatient d'encaisser le reste des sept millions, écrivit, en octobre 1826, au ministre des affaires étrangères une lettre par laquelle il le sommait de faire passer

immédiatement à ALGER les deux millions et demi, prétendant que c'était à lui que les créanciers français devaient justifier de la légalité de leurs réclamations. M. le baron de DAMAS, alors ministre des affaires étrangères, n'ayant pas jugé à propos de répondre lui-même à une lettre si inconvenante, se borna à faire connaître au consul-général que la demande du dey était inadmissible, attendu qu'elle était directement contraire à la convention du 28 octobre 1819. De là les récriminations et les insultes.

Le gouvernement français, sans hésitation, prit parti pour son représentant, et *le Moniteur* du 5 juin 1827 annonça à l'Europe qu'une escadre était partie de TOULON pour tirer satisfaction de l'insulte faite à la France par le dey d'ALGER, ainsi que des autres griefs dont on avait à se plaindre....

Source : Extrait du livre de M. Léon de GALIBERT : « *Histoire de l'Algérie* »

7/ Afrique du Nord : on se sent musulman d'abord, citoyen ensuite (sondage)

Islam, laïcité, Daech... Une étude réalisée par l'agence tunisienne Sigma Conseil apporte un éclairage édifiant sur la relation que les citoyens des pays d'Afrique du Nord entretiennent avec la religion. Jeune Afrique vous en offre en exclusivité les principaux résultats.

Dans un contexte social et géopolitique tourmenté, l'étude intitulée « Les affaires religieuses et la politique dans le monde arabe », réalisée par l'agence tunisienne Sigma Conseil en partenariat avec l'Observatoire arabe des religions et des libertés (OARL) et la fondation allemande Konrad Adenauer, apporte un éclairage exceptionnel sur son sujet ainsi qu'elle démonte bon nombre d'idées reçues....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/323435/politique/afrique-nord-on-se-sent-musulman-dabord-citoyen-ensuite-sondage/>

8/ Elle est née à CONSTANTINE



La visite de quatre jours du président ivoirien, Alassane OUATTARA, en Algérie, s'achève ce jeudi avec la signature d'accords visant à dynamiser les investissements entre les deux pays. C'était aussi une occasion pour la première dame ivoirienne, Dominique OUATTARA, de visiter sa ville de naissance, Constantine.

Dominique OUATTARA, née Dominique Claudine NOUVIAN (16 décembre 1953 à Constantine) d'un père catholique et d'une mère juive, tous deux Français. Dominique NOUVIAN s'oriente après son baccalauréat en sciences économiques obtenu en 1972 au sein l'académie de Strasbourg, vers les langues et obtient un DEUG de langues en 1975, option économie à l'université Paris X. Ces études sont couronnées par un diplôme d'administrateur de biens obtenu à la FNAIM à Paris en 1987 suivi d'une formation d'expert immobilier à Paris en 1989....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Ouattara

